Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_23-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 31 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDON Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026.

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, BOT Catherine, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : DENISE Franck, HODBERT Christophe, IAFRATE Thierry, KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric, TEZE Malo, VIDON Youenn

Absents excusés : Absent(s) ayant donné procuration : Mme LINET Estelle à Mme BLANCHARD Kelly

A été nommé(e) secrétaire : Mme BLANCHARD Kelly

2026_23 – Comité des œuvres sociales d'Ille-et-Vilaine : désignation d'un représentant

CONSIDERANT que Comité des Œuvres Sociales d'Ille-et-Vilaine (COS Breizh) est chargé d'offrir des prestations sociales pour le personnel de la fonction publique territoriale ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire pour siéger au sein de l'assemblée du COS Breizh ;

CONSIDERANT l'appel à candidature par Monsieur le Maire au conseil municipal ;

VU la candidature du conseiller municipal suivante :

- Youenn VIDON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DESIGNER** M. Youenn VIDON comme représentant communal à l'assemblée du COS Breizh ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_23-DE

Le Maire
Etienne VIDON



Secrétaire de séance
Mme BLANCHARD Kelly



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 02/04/2026